

L'Indépendant, 25/01/23

Incendie aux Angles : "Les commerces touchés devraient pouvoir rouvrir en février"



Le feu s'est déclenché vers midi ce mardi 24 janvier 2023 aux Angles, dans la résidence la Matte. L'Indépendant - Philippe Peyraud

L'incendie qui a ravagé une partie de la résidence la Matte aux Angles, ce mardi 24 janvier 2023, a contraint plusieurs commerces à fermer. Une mesure temporaire, espère le maire Michel Poudade.

Six appartements trop touchés pour accueillir les skieurs de février, trois commerces encore fermés, au moins pour quelques jours... C'est le bilan après l'incendie qui a eu lieu aux Angles, à la résidence la Matte sur l'avenue Balcère, ce mardi 24 janvier 2023. *"On a fait le point avec les équipes municipales. Normalement, les loueurs de ski et de vélo devraient pouvoir rouvrir en février, alors que l'agence immobilière a trouvé une solution pour se reloger chez un confrère. On espère que tout le monde pourra faire une bonne saison"*, explique le maire Michel Poudade, alors que les premiers vacanciers sont attendus pour le week-end du 4 février prochain.

Pour rappel, les flammes sont parties d'un appartement, avant de se propager tout le long de la toiture. Les opérations ont mobilisé jusqu'à une cinquantaine de sapeurs-pompiers au plus fort de l'intervention. Une vingtaine de soldats du feu sont restés en place toute la nuit du mardi au mercredi 25 janvier, pour s'assurer que les flammes ne reprennent pas.

Après les opérations de déblaiement et de mise en sécurité des lieux, les pompiers du Sdis 66 ont pu quitter les lieux en fin de journée ce mercredi.